

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-QUATRE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MICHEL THORN, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES, EN VISIOCONFÉRENCE.

Sont présents formant quorum :

Michel Thorn, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Manon Robitaille, vice-présidente, représentante de Deux-Montagnes
Marc-André Daoust, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Chantal Chartrand, représentante de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Est absente :

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 055-08-2024

1.1 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 19 AOÛT 2024**

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 19 août 2024 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RT 056-08-2024

2.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2024**

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2024. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RT 057-08-2024

3.1 **DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2024**

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 19-08-2024 au montant de **90 106.70 \$**.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● **EXPLOITATION**

Résolution RT 058-08-2024

4.1 **DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH société DE GESTION DE L'EAU INC.**

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-097-11-2022, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des rapports mensuel des mois de mai, juin et juillet 2024.

Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 059-08-2024

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS DE JUIN 2024

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour les mois de juin 2024.

Débits du mois de juin 2024

	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	417 475	132 585	64 492	6 994	621 546
Répartition	67,17%	21,33%	10,38%	1,13%	100,00%
Moy/jr	13 916	4 420	2 150	233	20 718

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

● **POINTS À DISCUTER**

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 060-08-2024

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2024

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h16.

Michel Thorn
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire